



## OBJECTIFS

La santé doit rester notre priorité, à tous.

Ces préconisations ont pour but de préciser les consignes sanitaires pour rassurer et jouer en toute confiance. Elles sont applicables à partir **du 10 Octobre 2020** et jusqu'à la prochaine publication de nouvelles consignes sanitaires. Des procédures complémentaires pourront être apportées.

## PREAMBULE

Seuls les opens Découverte, loisirs et régionaux sont autorisés. Dans tous les cas, les compétitions en DYP ne sont pas autorisées, et de manière générale il est demandé aux joueurs venant de clubs différents de ne pas se regrouper lors d'une compétition.

La FFFT invite les clubs à multiplier ce type de tournois afin de permettre au plus grand nombre d'y avoir accès et de permettre à chacun de reprendre l'activité, dans des conditions sanitaires contrôlées.

Pour soutenir cette démarche, il a été décidé de supprimer temporairement les droits d'organisation habituellement dus à la FFFT.

## ORGANISATION GÉNÉRALE

- Respecter les consignes des autorités (mairie et préfecture) pour l'accueil du public (nombre et règles de distanciation...).
- Présence d'un référent Covid, désigné par l'organisateur, qui veille au respect de l'ensemble des règles sanitaires, des gestes barrières et à l'approvisionnement en continu des produits nécessaires.
- Le non-respect des règles sanitaires peut entraîner des sanctions sportives immédiates de la part du Directeur de tournoi ou ultérieures de la part de la commission compétente.
- L'organisateur veillera à afficher dans la salle, en quantité, les consignes sanitaires, dont les gestes barrières.
- Toute personne présentant des symptômes (température, difficultés respiratoires ...) ou ayant été au contact de malades du Covid dans les 7 jours qui précèdent, ne doit pas se présenter à un tournoi.
- Toute personne ayant fréquenté un tournoi et testée positive dans les 7 jours suivants, doit le signaler au club organisateur (qui relayera l'information auprès des participants à la manifestation).
- Chaque participant devra signer un document dans lequel il déclare avoir pris connaissance des mesures sanitaires contenues dans le dossier et qu'il s'engage à les respecter.

## ORGANISATION DE LA SALLE

- Tables espacées d'au moins 2m.
- La disposition des tables doit permettre une distance d'au moins un mètre entre les joueurs, les couloirs de circulation doivent être larges et si possible permettre d'éviter les croisements.
- Prévoir un nombre suffisant de poubelles dans la salle.
- Présence de gel hydro alcoolique dès l'entrée et dispatchés en nombre suffisant dans la salle.
- Nettoyage régulier des tables par l'organisateur, de toutes les zones potentiellement touchées par les joueurs.
- La salle doit être aérée.
- L'organisateur doit s'assurer que la salle a été nettoyée avant le début des compétitions, notamment en ce qui concerne les surfaces ou objets fréquemment touchés tels que poignées de porte, robinets des toilettes, accoudoirs des chaises, tables, toilettes, etc.
- Il est nécessaire d'assurer une distance d'au moins 1m entre les pratiquants et les personnels, à la table de marque comme à la buvette.
- Si une buvette est organisée elle devra respecter les consignes sanitaires réservées aux restaurants.

## INSCRIPTIONS AUX COMPETITIONS

- Le nombre d'inscrits sera toujours limité à la capacité d'accueil autorisée. Ce nombre sera fixé par l'organisateur en fonction des règles établies par votre commune et l'état.
- Seront inscrits en priorité les joueurs domiciliés dans un secteur géographique proche, à l'appréciation de la direction de tournoi. Seront ensuite inscrits les joueurs plus éloignés selon les places disponibles.
- Les demandes d'inscription se feront par mail auprès de l'organisateur, qui enregistrera les participants dans FAST.
- La FFFT validera et aidera les organisateurs à constituer leur dossier de tournoi, afin de respecter les mesures évoquées ci-après, pour cela les dossiers devront être transmis au moins 2 semaines avant la date du tournoi afin de pouvoir ouvrir les inscriptions au plus tôt.

- Chaque joueur disposera de ses propres poignées et aucun changement de côté n'est autorisé pendant un match.
- Les balles devront être nettoyées avant d'entrer dans l'aire de jeu.
- Il ne doit pas y avoir de contact physique entre les joueurs, ni avec les officiels et coaches. La poignée de main est interdite.
- Les joueurs doivent éviter au maximum de toucher la table.

### **Port du masque : Obligatoire à tout moment dans la salle à partir de 11 ans avec les précisions suivantes :**

- Pendant un match, les joueurs peuvent disposer le masque de façon à ce qu'il ne couvre que la bouche
  - Le masque visière est autorisé mais uniquement pendant les matchs
- L'arbitre doit porter un masque couvrant le nez et la bouche
- Les joueurs ou spectateurs peuvent regarder un match, du moment qu'ils évitent tout contact physique, qu'ils se tiennent à au moins 1 mètre de distance et qu'ils portent un masque couvrant le nez et la bouche.



### **Liens utiles :**

- [Document à signer par les participants](#)
- [Informations générales et gestes barrières à afficher dans la salle](#)
- [Guide de rentrée sportive du Ministère chargé des sports](#)